

## Le membre PNRS

### ➤ Qui peut devenir membre ?

L'ENSOSP souhaite mettre en place pour chacune des plateformes du PNRS une communauté de pratique. Une communauté de pratique émerge lorsqu'un groupe de personnes, liées entre elles de manière informelle, ont en commun une pratique professionnelle ou un domaine d'expertise, où la passion d'un même travail. Les membres de la communauté se rencontrent pour échanger, partager et apprendre les uns des autres. Certaines communautés de pratique se rencontrent régulièrement en face à face, tandis que d'autres gardent le contact par Internet. Les membres de la communauté partagent expériences et connaissances, librement et avec une créativité qui favorise le développement de nouvelles approches. Le caractère volontaire de la communauté s'explique par le fait que les individus partagent un intérêt commun. Il s'agit pour l'école de structurer et d'animer des groupes de professionnels qui partagent des savoirs, créent des pratiques communes et les enrichissent dans un domaine d'intérêt partagé. Chaque plateforme représente un outil de collaboration, un canal de partage pour chaque communauté.

Le membre fait partie du personnel de l'ENSOSP, d'un SIS, de la DGSCGC, d'un EMIZ, du CNFPT ou d'une administration partenaire. Qu'il soit externe ou interne à l'organisation, son engagement, son implication et sa connaissance du domaine de la plateforme dans laquelle il souhaite s'investir sont essentiels.

Le membre doit se positionner sur une plateforme thématique correspondant à son champ de compétences pour être en mesure de répondre aux questions et aux attentes des membres de la communauté. A cet effet, un identifiant et un mot de passe lui seront délivrés, pour lui permettre de participer et d'animer la plateforme PNRS.

### ➤ Quel est son rôle au sein de la communauté ?

#### Le membre est invité à :

- ◆ Proposer des sujets d'échanges pour le forum
- ◆ Faire remonter des informations issues de sa veille
- ◆ Ecrire des articles ou fiches pratiques sur la plateforme thématique
- ◆ Valoriser une initiative de son SIS ou de son organisation, une démarche innovante en termes de connaissance, de formation, d'intégration du personnel, en management etc.

Soucieux d'offrir un contenu de qualité, il peut également avec les autres membres proposer des animations sur le PNRS (*forums, interviews...*) ou prendre part à l'organisation d'évènement à l'école ou dans les territoires (*rencontres, conférences, groupe de travail...*).

La créativité de chaque membre nourrit le PNRS d'idées et d'activités innovantes au profit de l'ensemble de la communauté.

### ➤ Les modalités

Certaines communautés de pratiques sont déjà identifiées (exemple : les juristes des SIS) d'autres sont à créer. Chacune est en lien avec une plateforme dont le pilote et le groupe de référents/experts évaluent la pertinence. Au travers de ses fonctions et du domaine d'intérêt qu'il

met en avant le candidat membre pourra intégrer l'une ou l'autre des communautés de pratiques des 12 plateformes.

Toute nouvelle candidature pourra donner naissance à une nouvelle communauté de pratique voire même un nouveau groupe de référents et experts.

Chaque candidat au travers de ses fonctions et de son domaine d'intérêt (pratique professionnelle ou domaine d'expertise, exemple : prévention incendie) intégrera la communauté idoine.

Le PNRS, au cœur du Centre d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires sur la Sécurité Civile, constitue à la fois un véritable terreau de recherches et un vecteur de diffusion privilégié des nouvelles connaissances sur la sécurité civile.

***A titre indicatif : Le PNRS rassemble 8300 abonnés à ses lettres d'information électronique et 6000 visiteurs uniques chaque mois.***

**Si vous êtes intéressé, contactez :**

Sabrina CERVERA-BOUET, Coordinatrice PNRS

ENSOSP - 1070 rue du lieutenant Parayre - BP 20316 - 13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 03

DEPRO<sup>2</sup> - Département de prospective et de professionnalisation

CERISC - Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur la sécurité civile

PNRS – Portail National des Ressources et des Savoirs

Tél : +33 (0)4 42 39 05 34 Fax: +33 (0)4 42 39 05 29

Site : <http://www.ensosp.fr> - Email : [sabrina.cervera@ensosp.fr](mailto:sabrina.cervera@ensosp.fr) / [pnrns@ensosp.fr](mailto:pnrns@ensosp.fr)